

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Ministère de l'Économie et des Finances
Secrétariat Général



Projet d'Appui au renforcement des capacités d'Analyse
des Facteurs de Vulnérabilité Structurale et la promotion de l'Économie Bleue

Étude sur l'Économie Politique de la réforme du secteur de l'Énergie

N° Don : 5900155015354

Note d'Orientation

Sur les politiques et les réformes du secteur de l'électricité

POLICY BRIEF

Novembre 2022



150 MW 383

Dev2E
INTERNATIONAL
7087225 Canada Inc.



Introduction : une approche d'économie politique

La présente note d'orientation se penche sur le contexte d'Économie Politique Malagasy, de façon à mieux comprendre son influence sur les performances du secteur électrique et parvenir à proposer des pistes de solutions réalisables qui tiennent compte du contexte politique et institutionnel local. La note s'appuie donc sur un recensement des leçons d'économie politique qui peuvent être utiles aux responsables politiques pour l'application et la mise en œuvre des réformes structurelles pour arriver à libéraliser et à déréglementer le marché de l'électricité Malagasy.

Répondre à la demande d'électricité sur le plan national et fournir un approvisionnement fiable et financièrement durable constitue un défi technique et organisationnel complexe aussi bien pour la JIRAMA dans les zones urbaines et péri-urbaines, que pour l'ADER et les opérateurs privés dans les zones rurales. Le constat majeur peut en effet se résumer au fait que globalement, les ménages et les entreprises sont mal desservis et soumis à un service laissé à désirer, avec des délestages toujours plus fréquents. Qui plus est, les pertes aussi bien techniques que non techniques du secteur, de même que les autres dysfonctionnements constatés conduisent à des pertes financières, qui in fine constituent une menace persistante pour l'équilibre budgétaire et donc, les finances du secteur public.

Ces difficultés réelles, sont aggravées par des incitations politiques et économiques qui, comme dans d'autres pays du continent; vont à l'encontre des investissements à long terme et des réformes politiques dont le secteur a besoin. Les solutions à préconiser aux problèmes que rencontre le secteur de l'électricité Malagasy doivent de ce fait être proposées dans le contexte d'une bonne compréhension du contexte sous-jacent d'économie politique.

L'arrière-plan global de la Note : le contexte national, la présentation succincte du secteur électrique et les principaux constats

Madagascar situé dans l'océan Indien, est la cinquième plus grande île au monde, avec une superficie de 591.896 km². Le pays est entouré de 5.000 km de côtes marines et il est séparé du continent africain par le canal de Mozambique. Madagascar est la plus grande des îles de l'océan Indien (Seychelles,

Comores, Maurice et Réunion), avec une population estimée en 2021¹ à 28,178 millions d'habitants, avec 80% de cette population localisée dans les zones rurales. Cette population s'accroît à un rythme de 3,01% par an. Son PIB est estimé à 15,7 milliards USD en 2020 contre 14,11 milliards USD en 2019². Il est à noter toutefois, qu'une nette tendance à la baisse du PIB par habitant, (à prix constant 2010), est observable, puisque de 1970 à 2019, le PIB par habitant est passé de 853,6 USD à 500,4 USD.

Sur le plan politique et socio-économique, le pays a payé un lourd tribut aux différentes crises politiques qui ont négativement et durablement impacté les investissements dans les infrastructures (1972, 1991- 1992, 2001-2002 et 2009-2013), et entraîné un ralentissement concret des activités économiques. De tous ces épisodes, c'est la crise politique de 2009-2013 qui a été la plus longue et aussi la plus sévère. C'est à l'issue de cette dernière crise que les pouvoirs publics Malagasy ont pris la décision de proposer une intensification des réformes structurelles en guise de réponse adéquate aux problèmes que rencontre le secteur de l'électricité Malagasy.

L'évaluation faite en 2016³ des résultats obtenus par le cadre juridique en vigueur se révèle plutôt mitigée. En effet, le taux d'accès ne s'est accru que de 5% au cours de la décennie 2000 - 2010, en passant de 10% à 15% et surtout, les coûts de production du kWh se sont accrus du fait de la production thermique qui est devenue prépondérante par rapport à la production hydroélectrique dans le mix énergétique Malagasy. Si dans les années 1980, les centrales thermiques en exploitation étaient très largement minoritaires dans le RI d'Antananarivo⁴. Après la promulgation de la loi 98-032, la part de la production d'origine thermique a explosé aussi bien en puissance (62 % de la puissance disponible en Septembre 2021⁵), qu'en énergie (54,80% de la production totale de la JIRAMA⁶). Ce constat découle directement du fait que les investisseurs privés se sont engouffrés dans la brèche ouverte par la libéralisation proposée par cette disposition législative.

Ces résultats ne sont pas en phase avec la vision de la Nouvelle Politique de l'Énergie (NPE) des pouvoirs publics Malagasy adoptée en 2015, laquelle politique prévoit pour le développement des types de centrales, que la production à l'horizon 2030 devra provenir à 85% des sources d'énergie propres (dont, 75% de l'hydroélectricité), et pour 15% seulement des centrales thermiques.

C'est en réponse à ces insuffisances que la loi 98-032 a été révisée et la loi 2017-020 portant Code de l'électricité (CODELEC) a été promulguée le 10 avril 2018. Le CODELEC qui est désormais l'outil législatif de référence, apporte des compléments qui visent à répondre à un certain nombre de défaillances constatées par les acteurs du secteur électrique Malagasy. Le CODELEC se positionne explicitement dans les stratégies de mise en œuvre de la NPE et donc, du Plan de National de Développement (PND) 2015- 2019 avec comme élément fondamental, la nécessité d'accroître la surface financière de l'État Malagasy.

Les réformes vont ainsi s'inscrire dans la Nouvelle politique de l'Énergie (NPE) 2015 – 2030 qui a l'objectif affiché d'assainir la scène énergétique en fournissant un cadre favorable aux investissements dans le

¹ Source : INSTAT - Projection démographique des résultats définitifs du RGP-3

² Source : Banque mondiale, 2021

³ Programme de Révision du Cadre juridique du secteur Électricité à Madagascar (PRC-ELEC) qui a été lancé dans le cadre de la Nouvelle politique de l'Énergie 2015 – 2030.

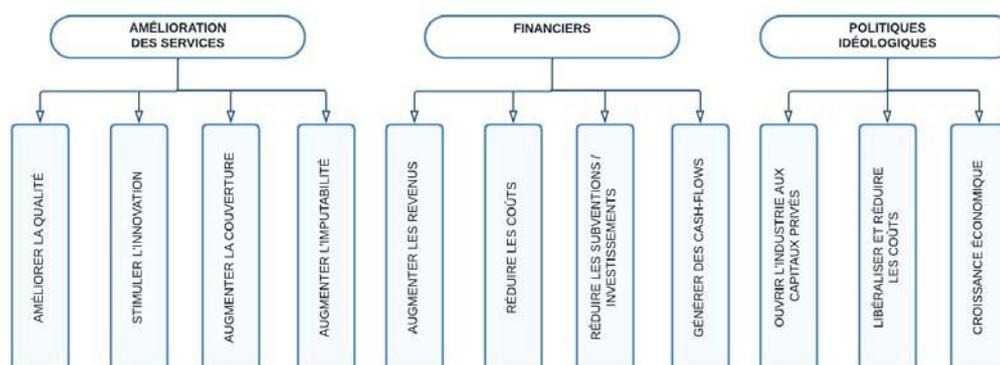
⁴ Centrales exploitées par la JIRAMA : Ambalavato 1 mis en service en 1967, et Antsirabe 2 mis en service en 1982.

⁵ Source : SIE Madagascar – www.energie.mg

⁶ Source : SIE Madagascar – www.energie.mg

secteur électrique en encourageant la participation du secteur privé. Cet objectif général correspond à la poursuite de plusieurs objectifs spécifiques :

- Un objectif d'amélioration des services,
- Des objectifs financiers,
- Des objectifs politiques / idéologiques



L'approche d'Économie Politique débouche sur une analyse des questions saillantes du secteur, au travers d'un cadre analytique en quatre étapes :

1. Identification du problème : des dysfonctionnements flagrants et des performances décevantes du secteur électrique Malagasy,
2. Diagnostic : les caractéristiques de l'économie politique qui contribuent à la persistance du problème,
3. Prospective : Compte tenu du diagnostic, quelles sont les perspectives de changement les plus probables ?
4. Interventions / actions : De quelle façon des acteurs particuliers peuvent-ils contribuer à favoriser les changements souhaitables ?

Cadre d'analyse de la situation actuelle et éléments de réponse

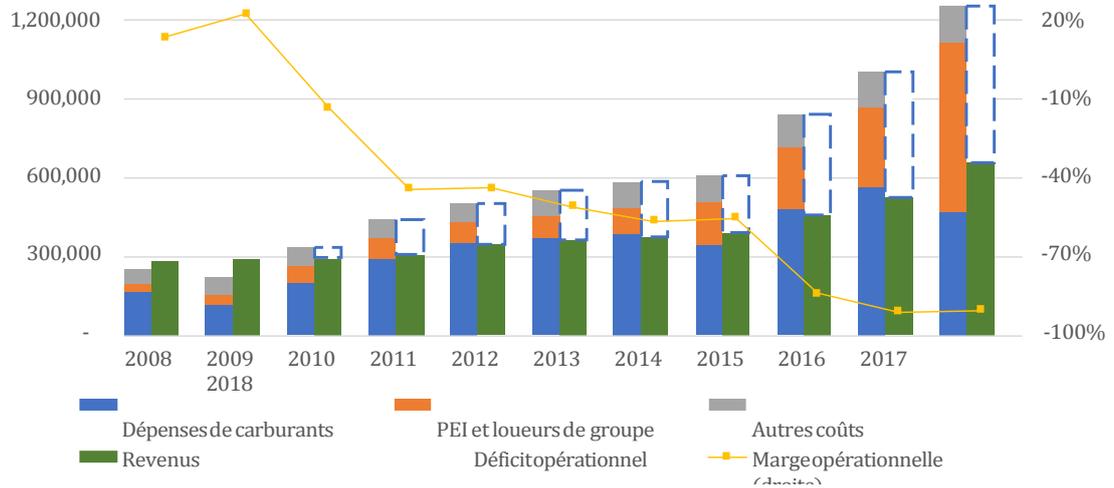
- Des dysfonctionnements flagrants et des performances insuffisantes du secteur électrique Malagasy ...

Le principal problème du secteur de l'électricité Malagasy tient au fait que malgré la réforme enclenchée il y a maintenant deux décennies, la fourniture des services de l'électricité reste peu fiable, qu'elle ne parvient pas à répondre adéquatement à la demande existante et potentielle, et qu'elle est financièrement insoutenable. Les performances du secteur sont fortement liées à celles de la JIRAMA, qui est le principal opérateur dans les trois segments de la chaîne de valeur l'électricité et dont les coûts opérationnels sont à un niveau élevé du fait de la part prépondérante de la production thermique, au détriment de la production hydraulique, nettement moins onéreuse.

Les causes de ce coût de la production thermique sont multiples :

- Rendement médiocre des centrales de la JIRAMA, notamment les centrales thermiques en location,

- Coût élevé du combustible du fait de l'insularité du pays qui entraîne un des coûts de combustible les plus élevés du continent, ou encore
- Un dispatching de la production thermique inefficace parce que non fondé sur un ordre de mérite basé sur le coût marginal de production.



Source : Calculs de Castalia à partir de données transmises par la JIRAMA

De plus, le fait de maintenir des tarifs qui ne rémunèrent pas les coûts font que la JIRAMA perd de l'argent pour chaque kWh vendu puisque en 2018 par exemple, le tarif moyen de 516 MGA / kWh couvrait à peine la moitié du coût de revient qui s'élevait lui, à 983 MGA / kWh. Ce « gel » des tarifs du fait des recommandations politiques du gouvernement Malagasy pour garantir des prix de l'électricité très bas, va in fine à l'encontre de l'efficacité opérationnelle puisqu'il aboutit simplement à saper les efforts visant à améliorer les performances du secteur de l'électricité.

Les déficits financiers qui en résultent, conduisent à des investissements mal orientés ou insuffisants. Ce dysfonctionnement majeur impacte en effet négativement aussi bien les investissements en capital et donc le financement du développement des infrastructures, que les investissements dans l'exploitation et la maintenance des équipements.

→... Une gouvernance du secteur de l'énergie qui contribue à la persistance du problème ...

En cherchant à diagnostiquer les problèmes du secteur de l'électricité Malagasy du point de vue de l'économie politique, il est utile de s'appuyer sur les théories existantes, sur la manière dont elles se rapportent au continent africain en particulier, et sur les implications à en attendre pour le secteur de l'électricité.

Le modèle néo-patrimonial de gouvernance du secteur permet de mieux comprendre les causes des dysfonctionnements constatés. Il s'agit d'un système au sein duquel les relations patron-client traditionnelles coexistent avec les structures formelles de l'État moderne et, dans de nombreux cas, les contrôlent. Ces derniers comprennent les branches législative, judiciaire et exécutive de l'État, telles que celles responsables du secteur de l'électricité. La politique, le pouvoir et la richesse économique dans un État néo-patrimonial sont poursuivis en cultivant des réseaux de relations patron-client dans lesquels les patrons accordent des faveurs à leurs clients en échange d'un soutien politique (que ce soit dans la politique nationale ou sur le lieu de travail).

Les récompenses comprennent un accès privilégié à des emplois, des contrats, des services, des finances, des ressources naturelles, ainsi que d'autres faveurs.

Une des caractéristiques fondamentales de la majeure partie des pays africains, y compris Madagascar, tient dans le fait que pour des raisons à la fois historiques et culturelles, l'État est plus faible et les relations patron-client sans doute plus omniprésentes que dans de nombreuses autres parties du monde. Le modèle néo-patrimonial est donc particulièrement adapté au contexte africain, où les instruments de l'État sont souvent manifestement subordonnés aux intérêts privés (plutôt qu'au bien public), et où les réseaux patron-client sont souvent renforcés par des loyautés profondément enracinées envers tribu et parenté.

Sur la base de ces enseignements, il n'est pas surprenant que les actions et les décisions dans le secteur de l'électricité - des décisions d'investissement majeures aux opérations quotidiennes - sapent souvent la performance du secteur. Il y a donc nécessité d'avoir une meilleure compréhension des réseaux patron-clients pour éclairer les raisons pour lesquelles les choses tournent mal et arriver ensuite à proposer les changements souhaitables.

→... Éléments de prospective : la transparence comme élément central du changement ...

Dans le cas Malagasy et au vu des résultats actuels, la réforme engagée par le CODELEC reste bien en deçà des attentes. La privatisation et la mise en concurrence des producteurs d'électricité n'a pas réellement respecté l'impératif de baisse des coûts de production. La concurrence reste en effet valable « pour » entrer dans le marché, et elle n'opère pas « dans » le marché.

En d'autres termes, les PIE sont mis en concurrence pour être retenus dans le plan de développement, mais pas en exploitation. C'est le cas pour les développements hydroélectriques, telles que les centrales de Volobé et Sahofika qui sont développées presque simultanément et dont le productible, en 2026 va excéder de plus de 40% la demande prévue. C'est également le cas des PIE thermiques ou des centrales en location, qui présentent des taux de consommation en combustibles jusqu'à 33% plus élevés que les recommandations des équipementiers.

Tous ces PIE disposent en effet de contrats d'achat d'électricité avec des clauses de type « Take or Pay » basées sur l'achat de l'intégralité de l'énergie productible, en contradiction d'un dispatching efficace, basé sur un placement suivant l'ordre de mérite des coûts marginaux de production. Ce dispatching suppose que la centrale de production au coût marginal le plus bas est la première à être dispatchée, puis les centrales suivantes sont dispatchées par coût marginal croissant jusqu'à ce que la demande soit entièrement satisfaite.

Le cadre juridique de libéralisation de la chaîne de valeur de l'électricité Malagasy prôné par le CODELEC autorise toujours implicitement de l'opacité puisque le recours aux Appel d'offres pour des choix basés sur des critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats est très loin d'être systématique.

Cet état de fait ouvre la porte à une absence de transparence, dont un des corollaires est l'ingérence politique, avec comme conséquence de provoquer des réticences légitimes du secteur privé à s'impliquer dans les investissements. Le type de marché de l'électricité hybride qui constitue la réalité actuelle Malagasy avec une entreprise publique, la JIRAMA, associée à des PIE n'est pas la forme qui permet d'optimiser les coûts de la fourniture d'électricité. L'accroissement de la responsabilité, et donc

de la transparence, est capital en ce qui concerne les appels d'offres fondés sur des règles pour les contrats du secteur public, mais aussi plus généralement en ce qui concerne la liberté d'information vis-à-vis du secteur public.

→... Les interventions / actions préconisées.

Certaines interventions doivent effectivement être mises en œuvre pour maximiser les conditions de succès de la réforme prônée par le CODELEC Malagasy, pour déboucher sur une chaîne de valeur financièrement viable et capable de fournir une électricité fiable et de qualité à la majeure partie de la population :

- La « dépolitisation » de la fixation des tarifs en liant par exemple les prix de l'électricité à l'évolution de tout ou partie de l'inflation, de manière que les changements tarifaires soient fréquents, petits et « techniques », ou encore
- La pression continue en faveur d'appels d'offres internationaux systématiques supervisés par les institutions financières internationales, et également
- La fourniture d'une assistance technique pour la planification de l'expansion à moindre coût par les experts locaux qui pourront ainsi eux-mêmes mettre à jour ces plans / schémas directeurs.

Principaux enjeux de politique sectorielle et recommandations

En tant que pays en développement, Madagascar est confronté à un large éventail de problèmes, notamment liés à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la santé, de l'éducation et des opportunités d'emploi pour les groupes à faible revenu. Le secteur de l'énergie est essentiel pour progresser dans la résolution de ces problèmes, mais des investissements insuffisants, des approvisionnements énergétiques peu fiables, une gouvernance faible et une mauvaise gestion budgétaire du secteur ont jusqu'à présent été des contraintes majeures. Le problème de la création d'un secteur énergétique viable capable de mobiliser les investissements nécessaires et de soutenir une croissance économique durable reste donc entier.

La réponse passe par quatre défis communs affectant la transformation de la chaîne de valeur de l'électricité :

1. Répondre à la demande énergétique croissante et passer à un mix énergétique plus propre,
2. Améliorer la gouvernance et la transparence,
3. Accroître l'accès à l'électricité à des coûts abordables,
4. Parvenir à la viabilité financière du secteur de l'électricité,

→ Répondre à la demande énergétique croissante et passer à un mix énergétique plus propre

Madagascar dépend aujourd'hui principalement du diesel et du fuel lourd pour près de 60 % de son énergie primaire et le pays est devenu de plus en plus dépendant des importations de produits pétroliers. La part prépondérante de la production thermique dans le mix énergétique de la JIRAMA conduit à des achats de combustible qui représentent une part significative (38%) des coûts opérationnels totaux. Les montants consacrés à ces achats devraient s'élever toujours un peu plus, du fait de la combinaison de la dépréciation de l'Ariary Malagasy et du

renchérissement du cours du baril de pétrole

La facture croissante des importations de produits pétroliers exerce une forte pression sur les dépenses opérationnelles de la JIRAMA et in fine, sur le budget de l'État Malagasy puisque les importantes subventions annuelles d'exploitation versées à la JIRAMA servent en partie au paiement de ces combustibles, indispensables à la production thermique.

L'expansion de la production d'électricité pour répondre à la demande croissante et réduire les délestages actuels passe par le déploiement des énergies renouvelables au premier rang desquels se trouve l'hydroélectricité. La synthèse des projets hydroélectriques engagés va augmenter la capacité de production de 380 MW à l'horizon 2026. La production d'électricité devrait augmenter de près de 2 700 GWh, soit un taux d'accroissement de plus de 100% par rapport à la situation actuelle.

→ Améliorer la gouvernance et la transparence

Bien que Madagascar ait progressé dans le développement de ses institutions dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité avec le CODELEC, il reste néanmoins du chemin à parcourir pour améliorer leur gouvernance et leur transparence. Le score global de 21% obtenu en 2021 par Madagascar pour l'Indice de Régulation de l'Électricité conçu par la BAD indique en effet que cette institution dont le rôle est capital pour la gouvernance et la transparence doit encore améliorer son autonomie, son autorité et sa responsabilité, devenant moins dépendante du ministère de l'Énergie.

La politique et la gouvernance énergétiques sont exécutées à Madagascar de façon bien différenciée et avec des rôles et attributions précises pour chacune des différentes institutions en présence. En première ligne de l'action gouvernementale de ce secteur se trouve le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), assisté comme tous les autres départements ministériels techniques, par le ministère de l'Économie et des Finances. Il y a lieu de mentionner également la prise en compte du segment hydrocarbures amont pour tenir compte de la valorisation énergétique des ressources pétrolières et gazières. En tout état de cause, le MEH définit la vision globale de la politique énergétique et tire parti pour les objectifs spécifiques à atteindre, de l'expertise qui existe au sein des institutions spécialisées du secteur telles que l'Office de Régulation de l'Électricité, l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER), ou encore la société nationale d'électricité; qu'est la JIRAMA.

→ Accroître l'accès à l'électricité à des coûts abordables

En tant que pays au sein duquel près de 80% de la population vit dans les zones rurales, Madagascar est confronté à des défis majeurs pour fournir une électricité abordable et fiable à sa population. Le taux d'accès à l'électricité de l'ensemble de la population s'élève à 22%, et le défi est particulièrement aigu dans les zones rurales où seulement 5% de la population a accès à l'électricité.

Madagascar aspire, selon les objectifs de la NPE, à porter l'accès durable à l'électricité et à l'éclairage à 70% d'ici 2030 à travers la combinaison de systèmes : L'extension et les interconnexions de réseaux, ainsi que les mini-réseaux.

- (i) Ainsi les trois réseaux régionaux interconnectés (RIA, RIT et RIF) seront reliés entre eux et à d'autres réseaux grâce à la ligne de transport en 225 kV de 267km

financée par la BAD, entre Antananarivo et Toamasina qui traversera les trois régions,

- (ii) De nouveaux réseaux interconnectés régionaux pouvant alimenter des centres aussi bien ruraux, urbains que péri-urbains seront envisageables pour les régions à la suite du développement de leurs sites hydroélectriques potentiels respectifs,
- (iii) Pour les centres isolés, l'électrification pourra être faite au moyen de mini- réseaux à partir de centrales production qui privilégient les technologies propres : hydroélectricité, biomasse, solaire et éolien. Le diesel n'interviendra que dans le cas d'absence ou d'insuffisance de sources renouvelables locales.

→ Parvenir à la viabilité financière du secteur de l'électricité

La mise en place d'un secteur de l'électricité financièrement sain à Madagascar qui est un pays en développement à faible revenu est au cœur de la problématique à résoudre par la réforme. Le pays lutte pour réduire les pertes, améliorer le taux de recouvrement et rationaliser les tarifs. La pénurie d'approvisionnement en électricité associée à un important déficit de recouvrement et à une dette omniprésente⁷ représente un problème politique persistant pour le secteur. À la racine du problème se trouvent à la fois des pertes techniques et commerciales élevées et surtout le non-paiement par le gouvernement et les institutions étatiques gouvernementales.

Le Gouvernement est le principal créancier de la JIRAMA (38% des arriérés en moyenne entre 2013 et 2017 ; 24% au 30 juin 2019), du fait principalement des impôts et taxes dus par la JIRAMA à l'État (taxe sur la valeur ajoutée due à l'État, taxes communales), et au compte courant de l'État. Les autres créanciers de la JIRAMA sont les fournisseurs d'énergie (16% en moyenne ; 27% au 30 juin 2019), et les loueurs de groupes (11% en moyenne ; 24% au 30 juin 2019). Les producteurs indépendants d'électricité privés affichent donc eux aussi, une dette croissante qui pour une large part, est la conséquence des contrats d'achat d'électricité à long terme avec la JIRAMA qui se révèlent finalement très coûteux du fait des clauses de type « Take or Pay » qui y sont incluses.

La renégociation des contrats de location de groupes et d'achat d'énergie représente une opportunité d'économies majeure pour la JIRAMA, bien qu'incertaine. Les contrats représentent un poste de dépenses significatif pour la JIRAMA et leur renégociation pourrait permettre d'économiser 555,9 mds MGA en moyenne entre 2020 et 2030. Ce chiffre est fondé sur une renégociation des prix des contrats principaux à 0,22 USD par kWh avec une quantité minimale d'énergie achetée correspondant à 10% de la capacité installée (environ 208 GWh en tout)⁸.

⁷ Les arriérés représentent la majorité du passif financier de la JIRAMA. Les arriérés ont augmenté de 40% pendant la période, passant de 782 milliards MGA en 2013 (222 m USD) à 1 630 milliards MGA au 30 juin 2019 (452 m USD). Ils représentent un risque budgétaire important pour le Gouvernement puisqu'ils ont un statut de quasi-dette publique dans la mesure où le Gouvernement en est le payeur en dernier ressort.

⁸ Source : Plan d'action pour le redressement de la JIRAMA, Rapport CASTALIA – Octobre 2019.

Recommandations

Elles sont au nombre de quatre :

1. Renforcer les modalités de mise en œuvre effective de l'environnement politique, juridique et réglementaire instauré par le CODELEC,

Le gouvernement Malagasy doit formuler de toute urgence des mesures juridiques et réglementaires qui s'attaquent à une réforme critique de la JIRAMA et du marché de l'électricité pour arriver à améliorer la collecte des recettes, créer un environnement véritablement transparent plus favorable à l'investissement ainsi que des incitatifs pour accélérer les efforts de développement de ses sources d'énergies renouvelables pour sa sécurité énergétique, sa croissance économique et sa durabilité environnementale.

2. Développer des structures institutionnelles et de marchés efficaces,

Le gouvernement Malagasy devrait permettre la séparation fonctionnelle effective et donc, le dégroupage de la chaîne de valeur et prévoir un ajustement du CODELEC qui permette l'introduction d'un affermage pour les segments de la Distribution / Vente de l'électricité. Cette option institutionnelle permettrait de mettre une priorité absolue sur l'amélioration des revenus et de la situation financière du secteur, en améliorant les opérations commerciales et elle fournirait également des ressources au gouvernement.

3. Parvenir à un mix de production plus propre et plus résilient,

Madagascar doit continuer à diversifier son mix énergétique, et mettre en place des incitatifs majeurs pour orienter la participation du secteur privé vers une accélération de la transition vers les énergies renouvelables et une efficacité énergétique accrue. Il devrait chercher à faciliter les investissements privés nécessaires pour atteindre son objectif de 85 % d'énergies propres à l'horizon 2030 (75% d'hydroélectricité, 5% d'éolien et 5% de solaire) et veiller à ce que les investissements de transport nécessaires pour intégrer ces sources dans le réseau soient réalisés et soigneusement coordonnés avec les plans d'expansion de la production. Compte tenu de la baisse des coûts des énergies renouvelables, de ses ressources solaires favorables et des exigences élevées en matière d'accès à l'électricité, Madagascar devrait accorder une priorité encore plus grande aux mini-réseaux et aux systèmes d'énergie solaire distribués pour les localités rurales en particulier.

4. Attirer des investissements et des financements internationaux.

Madagascar doit intensifier ses efforts pour améliorer la situation financière de son secteur de l'électricité, réduire les transferts budgétaires vers le secteur et accroître l'efficacité de la société nationale publique d'électricité s'il veut attirer les capitaux et les financements nécessaires pour répondre à la demande croissante d'électricité en rapport avec les objectifs de la NPE 2015-2030. L'amélioration de la transparence, des capacités professionnelles et de la crédibilité de l'ORE sera de plus en plus importante pour assurer des investissements financiers solides et durables dans le secteur.

